

OCTAVE MIRBEAU ET LA CENSURE : DE L'ESTHETIQUE DU REFUS A L'ESTHETIQUE DE LA VERITE

A la mémoire de Louis Desprez

« *Quel est celui, parmi les journalistes, qui n'a pas à se reprocher une opinion ancienne ? Quel est celui qui ne voudrait effacer de sa vie littéraire bien des pages hâtives, écrites sous l'influence d'une heure mauvaise, inspirées par l'irritation d'une extériorité fugitive qu'on ne retrouve même plus en ses souvenirs ?* »

« Impressions littéraires », *Le Figaro*,
29 juin 1888.

« *J'ai la passion de la vérité...* »

Lettre au directeur de *La Nouvelle Revue*, 15 octobre 1886.

La plupart des personnages d'Octave Mirbeau sont bridés par la famille, brisés par l'école, massacrés par l'armée, laminés par l'Etat, et lorsqu'ils s'embarquent pour la Vie et pour la Femme comme d'autres se sont embarqués pour la Floride (Delteil), c'est inévitablement pour faire naufrage. Ils sont des prisonniers incapables de rompre le ban, pris au piège du refoulement de l'instinct. A défaut de savoir s'inscrire dans le monde des hommes, ils quêtent aux échappées belles : ils regardent d'abondance par les fenêtres, marchent à grandes enjambées dans la campagne, randonnent sur les rochers, fixent leur regard sur l'horizon, ne supportent ni les montagnes ni la ville, trop carcérales.

La vie personnelle et intellectuelle de Mirbeau ressemble à la somme des traumatismes et des obsessions de ses personnages. Mais plus que Sébastien *réduit* par les jésuites, plus que Mintié anéanti par l'illusion de l'amour, plus que l'abbé Jules persécuté par la chair qu'on lui a appris à haïr, il est habité par la rage de l'émancipation. Il l'avoue, de biais, pour répondre aux inévitables attaques dont il a été l'objet pendant l'affaire Dreyfus : « C'est plus difficile qu'on pense d'effacer ces empreintes, tant elles sont fortement et profondément entrées en vous. Il faut des efforts persistants qui ne sont pas à la portée de toutes les âmes. Il faut passer par de multiples états de conscience, par bien des enthousiasmes différents, bien des croyances contraires, par des déceptions souvent douloureuses, des troubles, des erreurs, des luttes – et ne pas les maudire, pas même les regretter, puisque c'est tout cela, puisque c'est dans tout cela que s'est, peu à peu, recréée votre personnalité » (1).

Il y a, sans doute, dans cette lutte incessante contre le pire pour le meilleur matière à inscrire et à déchiffrer ses articles sur la censure et sur la liberté de la presse.

D'UN JOURNAL L'AUTRE

En journalisme, Mirbeau n'a pas commencé par le pire. Chroniqueur à *L'Ordre de Paris* bonapartiste, il fait preuve d'une relative ouverture d'esprit qui manque à la plupart de ses coreligionnaires en prenant la défense de Mario Uchard, attaqué par Saint-Genest, pour les impudeurs de *Mon oncle Barbassou*, dans l'austère et buloziennaise *Revue des Deux-Mondes* (2). Trois semaines plus tard, il refuse de crier avec les censeurs contre les romans anticléricaux de M. L. Gagneur, *La Croisade noire* et le *Roman d'un prêtre* – qu'il avoue ne pas avoir lus –, non que l'auteur, un « bas bleu rouge », lui inspire la moindre sympathie mais parce qu'il a, contre « ces mesures violentes qui atteignent la liberté littéraire, une haine vigoureuse » : « Si j'avais l'honneur d'avoir une toque sur la tête, de l'hermine sur l'épaule et une balance dans la main, je laisserais fort tranquillement moisir ce roman dans la boutique du libraire et me donnerais bien garde de lui faire une popularité qu'il ne mérite pas » (3). Pour lui, à cette époque, le public est dépositaire du bon sens : il est « le seul juge et le seul justicier ».

Naïveté qu'il récuse très vite. De 1880 à 1884, dans *Le Figaro*, *Le Gaulois* et *Les Grimaces*, il devient l'homme lige des légitimistes, il incendie à tout va, il peste contre la République corrompue et réclame un énergique coup de balai.

Naturellement, il a l'obsession de la censure. Dans chaque article, sur les tons les plus criards, il conjugue sa thèse : autrefois la France était grande et respectée, aujourd'hui elle

est faible et dégénérée. La pourriture et « l'ordure » (un mot dont il abuse) ont investi le pays. Filles de la démocratie, elles trônent au gouvernement, à la Chambre, dans les affaires et dans les librairies qui « deviennent d'immenses maisons de tolérance et de proxénétisme, où tous les vices trouvent leur satisfaction à bon marché » (4). Le 15 décembre 1883 notamment, il s'insurge contre le laxisme des autorités qui laissent publier le livre de Marie Colombier et de Paul Bonnetain, *Sarah Barnum*, diabolique entreprise de *dépedestalisation* de la grande actrice (5). La restauration monarchiste espérée amènera les purges salvatrices pour la « régénération sociale » et nettoiera « les librairies de ses livres et la presse de ses journaux » (6). En attendant, il se demande « à quoi pense la justice, et que fait la police, où elle se cache, et pourquoi l'on prétend qu'elle existe, si de pareilles monstruosité peuvent impunément s'étaler au plein jour et à la pleine lumière. Pourtant, quand une fille abêtie par le vice et harcelée par la faim, la nuit, sur un trottoir ou dans un endroit public, se livre à des pratiques obscènes, ou simplement insulte les passants, vite des agents spéciaux la prennent au collet de son manteau et la conduisent à St-Lazare. Mlle Colombier a fait pis que cette fille, et elle est libre ! » (7)

Ainsi le culturel s'abouche à la politique prostituée, et se légitime l'image d'une République en grand foutoir, où la liberté mal assumée ressemble à de l'incitation à la débauche : « Il en a toujours été ainsi sous les républiques, qui permettent de tout dire, de tout montrer, de tout étaler, qui toujours protègent la littérature honteuse pour abrutir les peuples et les énerver. C'est ainsi qu'elles épuisent leur force, vident leur sang et détraquent leurs cervelles. Un peuple gavé d'ordure, saturé de vice, est un peuple impuissant, comme est stérile la femme qui se donne à tous les désirs qui s'offrent et surmène son corps dans tous les plaisirs » (8). Le glissement devient simple : si, dans ce domaine, le laxisme favorise l'avènement de l'œuvre médiocre, anesthésiante, infamante, l'indigeste foisonnement d'âneries démultipliées, pourquoi la censure, à rebours, n'engendrerait-elle pas l'œuvre rare et dangereuse, l'article malicieux et la chronique capitale ? Paradoxe passéiste qu'il développe dans « Le Journalisme », son texte officiel de réintégration au *Gaulois*, après la déconfiture des *Grimaces*, une fuite en Bretagne et une série probatoire d'articles commis sous le pseudonyme d'Henry Lys qui signifie assez son acte d'allégeance : « Sous l'Empire, alors que la presse était bâillonnée, les voix des Weiss, des Veuillot, des Prévost-Paradol, des Grenier, des Hervé, des Rochefort résonnaient superbement et crânement comme des fanfares de trompettes. Le journaliste était quelque chose et quelqu'un. Il avait vraiment une tribune retentissante et un public qui le passionnait, une influence terrible quelquefois, et toujours le respect que donnent l'esprit et le courage. Aujourd'hui, pas une voix n'arrive perçant la sourde clameur. Un bourdonnement confus, une agitation de gestes, c'est tout » (9). Ce qui l'autorise, ironiquement et par provocation, à réclamer la suppression d'une liberté mortifère qui noie les talents sincères et tue la vraie presse au profit des bouffons polygraphes. L'idée d'une censure, qui serait au service de l'intelligence et *tamiserait* la sottise, perdurera dans sa rhétorique de pamphlétaire. En juin 1886, par exemple, alors qu'il a déjà amorcé le « grand tournant » anarchisant de sa vie, il continue à se cabrer contre la prolifération des journaux qui abritent les pisseurs de copie patentés et se convainc que la presse ne mérite pas qu'on la défende puisqu'elle est presque exclusivement le refuge des plus sonores nullités (10).

LE PIRE : L'AFFAIRE LOUIS DESPREZ

Pourtant, à force de vouloir assurer, de son propre chef ou en service commandé, la survie des « vraies valeurs », et de jouer la note provocatrice et millénariste, Mirbeau dérive. Le 24 décembre 1884, il commet l'irréparable.

La France traverse une vague inouïe de répression républicaine. La loi de 1881 sur la presse modifiée en 1882 apparaît comme un fallacieux bricolage : les législateurs qui ont remplacé l'outrage à la morale publique et religieuse par le simple outrage aux bonnes mœurs trouvent dans les magistrats des associés zélés. Quant au gouvernement Ferry, en place depuis le 21 février 1883, il veille dévotement au grain et assure la continuité avec l'Empire. Certes, les journaux sont plus nombreux, mais les journalistes paient toujours un fort tribut à Pélagos ; ils sont poursuivis pour des broutilles, comme ce chroniqueur de la *République démocratique et sociale*, Michel Morphy, qui écope de six mois d'emprisonnement et de mille francs d'amende pour avoir écrit « Mort aux voleurs ! » dans un article (11).

Pour leurs constats démystifiants, leurs crudités de langage et parce qu'on ne raconte pas

les bas fonds sans mettre au jour les plaies sociales, les naturalistes, aux allures fortement socialisantes, sont dans la ligne de mire des censeurs. Pour l'heure, Zola est protégé par ses succès, et l'on s'en prend aux « petits ». Le jeune Louis Desprez est le plus vulnérable : son premier roman – écrit en collaboration avec Henry Fèvre –, *Autour d'un clocher*, récit des amours d'une institutrice laïque et d'un curé de campagne du côté de Colombey-les-deux-Eglises a été dénoncé au parquet (12). Le 24 décembre, il est condamné à un mois d'emprisonnement et à mille francs d'amende.

Le jour du procès, alors que Geffroy, Magnier, Fouquier, Alexis, Leroy, Montorgueil, Zola, Descaves, Becque, Céard, et même Sarcey lui apportent leur soutien et déversent leur indignation dans les grands quotidiens nationaux (13), Mirbeau, sous son propre nom, ajoute l'infamie à l'infamie : « Je n'ai point lu le livre de M. Desprez et ne le lirai pas. Ces choses-là ne m'intéressent nullement. Quand, sur une route, je rencontre une ordure étalée, je l'évite ; quand je vois certains noms en tête de certains livres, je passe rapidement en me bouchant le nez », écrit-il dans *La France* de Charles Lalou (14).

Aveuglé par le ressentiment, il joue l'amalgame, et associe Desprez, Bonnetain, Maizeroy, Marie Colombier, Gyp dans la même détestation : « De pareils livres (...) ont une influence pernicieuse. S'ils ne nous dépravent pas, nous autres, qui ne nous laissons pas prendre à ces airs de vieille entremetteuse, ils en dépravent d'autres, et, croyez-moi, le nombre est grand. Je trouve qu'on a raison de les poursuivre et d'en condamner les auteurs. Cela n'a rien de commun avec la littérature et ne relève pas de la critique ; cela rentre dans la prostitution et relève de la police des mœurs » (15).

L'attaque confirme une logique politique d'époque et s'inscrit dans une ligne esthétique et littéraire revendiquée. Mirbeau, sous l'influence intellectuelle de Barbey d'Aurevilly (16), abomine le naturalisme et ses prétentions documentaires qui le conduisent à « pénétrer dans les âmes des concierges », à « sonder les cœurs et les reins des cuisinières », à « rouler dans toutes les sentines, sous prétexte que c'est expérimental » (17).

Elle révèle encore de multiples règlements de comptes. Ceux qui concernent Bonnetain, Maizeroy, Marie Colombier, Gyp sont connus (18). Son animosité envers Kistemaeckers, l'éditeur de Desprez, l'est moins. Ancien commissaire-comptable de la compagnie générale de navigation de Londres, Kist, comme on l'appelle familièrement, a débuté en publiant les anciens communards Arnould, Jourde, Lissagaray, avant d'éditer des ouvrages à tendance pornographique, dont le succès lui a permis de servir les naturalistes : Alexis, Huysmans, Hennique, Maupassant (19). Le succès de cet éditeur sulfureux – il sera poursuivi dix-huit fois en cour d'assises et cinq fois en correctionnelle – envenime ses relations avec ses principaux concurrents français dérangés par le démon du protectionnisme. Dans les poursuites engagées contre son protégé, Kist n'est pas dupe : « Il doit y avoir là-dessous un tour qu'on me joue à l'instigation de certaines grandes librairies de Paris, qui sont jalouses de ce que de jour en jour mes livres prennent plus pied en France », écrit-il à Desprez (20). Mirbeau parle-t-il au nom de l'un d'eux ? Est-il commandité ? Veut-il plaire à Ollendorff ? Aucune preuve objective ne permet de l'affirmer. Toujours est-il que Kistemaeckers est nettement pris au collet dans son pamphlet : « L'éditeur Kistemaeckers qui a, paraît-il, publié les cochonneries de M. Desprez, profite de l'occasion pour lancer une profession de foi littéraire d'un admirable *belgisme* et donner, du fond de son petit musée secret de Bruxelles, une leçon à la loi française, leçon sévère je vous prie de le croire. D'après ce Kistemaeckers, la littérature sera obscène ou elle ne sera pas » (21).

Quelques jours plus tôt, le 20 novembre, dans ce même *Gaulois*, un certain Quisait avait ouvert le feu, définissant Kist comme un spécialiste en « littérature porcine » (22). Derrière le masque, Kist croit reconnaître le coup de griffe de Mirbeau. Il l'écrit à Lucien Descaves, et à Arthur Meyer, le 22 novembre : « J'ignore ce que votre collaborateur appelle un livre immoral, et je déclare, en outre, ne point en publier. J'ai déjà avoué ailleurs que je professe, sur cette question, et modestement, les opinions de mon savant ami M. Guy de Maupassant, qu'un livre immoral est un livre *mal écrit*. (...) Mais j'ai une trop haute idée des goûts littéraires de M. Quisait pour supposer un seul instant qu'il ait pu ranger le livre qui nous occupe, et qui empêche le parquet de dormir, *Autour d'un clocher*, parmi les produits malsains. Je présume plutôt qu'il ne l'a point lu » (23).

En 1921, Kist livre la clé de l'énigme : Mirbeau lui avait écrit peu avant ces articles vengeurs pour lui offrir le manuscrit d'un livre à lui qu'il eût aimé voir paraître dans sa « collection naturaliste ». « Par la même occasion, précise Kist, il nous demandait de lui envoyer

gracieusement un exemplaire de *Autour d'un clocher*. Nous déclinâmes son offre d'édition, mais nous empressâmes de lui faire l'envoi du livre demandé » (24). A supposer que Kist dise vrai, Mirbeau connaissait donc le roman de Desprez. Dans quels miasmes relationnels, économiques et commerciaux le combat pour la censure est-il allé se nicher ?...

REMORDS, EXPIATION ET REDEMPTION

Cette affaire marque durablement Mirbeau. Sans doute joue-t-elle un rôle prépondérant dans son besoin d'expiation et de rédemption. En 1885, il écrit à Desprez pour lui dire combien il voudrait effacer cet article de sa vie littéraire (25). La mort de Desprez, le 6 décembre de la même année, ravive le regret. En février 1888, il confiera à un ami : « Hélas ! Quel est celui d'entre nous qui n'ait à se reprocher une opinion ? Quel est celui qui ne voudrait effacer de sa vie littéraire bien des pages hâtives ?... Je n'ai pas attendu vos réflexions pour regretter cet article. Bien des fois j'y ai pensé, non sans émotion et sans remords, car bien des fois je me suis dit que j'avais été peut-être pour quelque chose dans les chagrins qui ont abrégé la vie de ce pauvre garçon » (26).

La même année, à propos de la sortie de *La Grande Maguet*, il s'excuse auprès de Mendès d'avoir écrit cet article, « tombé de sa plume » sans avoir « passé par (sa) tête, ni par (son) cœur » (27). En pleine bataille naturaliste, il prend encore fait et cause pour Zola, dont la pièce adaptée de *Germinal* vient d'être interdite par le ministre de l'Instruction publique, René Goblet. Occasion pour lui de s'étonner que, sous « un gouvernement progressiste, congressiste, concentrationniste », la censure existe encore ; « mais il existe encore tant de choses du passé, tortionnaires et stupides, qu'il ne faut plus s'étonner de rien » (28). Il plaide alors pour la liberté totale de l'écrivain et du créateur qui, à l'instar de Tolstoï, Kropotkine, Elisée Reclus, poussent « le cri de pitié » et opposent « à la politique usurpatrice des méchants la doctrine méconnue de Jésus » : « On aura beau vouloir étouffer ce cri, on ne parviendra pas à l'empêcher de retentir sur les siècles à venir, car il faut des siècles et des siècles pour féconder une idée » (29).

Entré dans l'ère des grands combats, son soutien à la liberté est inconditionnel. Dans le domaine artistique et musical, il part en guerre contre les écoles stérilisantes, les règles surannées, les académies sclérosantes et revendique une création débarrassée des « cercles étroits » des interdits, des pudeurs et des patries. Ses engagements pour Rodin, Monet, Wagner sont à la fois l'expression de son admiration pour leur talent et une protestation contre leur mise à l'écart par les pions institutionnels ou les cerbères patriotes. Même constat pour ses engagements littéraires et dramatiques : certes, il brille par son absence dans la pétition lancée par Henry Fèvre – l'ami de Louis Desprez – pour soutenir Lucien Descaves, dégradé et accusé pour diffamation et injures envers l'armée pour avoir commis *Sous-offs* (1889), un roman antimilitariste comme l'époque en a produit à foison (30), mais il soutient Remy de Gourmont dans l'affaire du *Joujou patriotisme* et attaque de front la pseudo-liberté républicaine : « Aujourd'hui la presse est libre, mais à la condition qu'elle restera dans son strict rôle d'abrutissement public. On lui pardonne des écarts de langage, pourvu, comme dans la chanson de café-concert, que le petit couplet patriotique et final vienne pallier et moraliser les antérieures obscénités. On tolère qu'elle nous montre des derrières épanouis, des sexes en fureur ou en joie, encore faut-il que ce soit dans un rayonnement du drapeau tricolore. Soyons vulgaires, abjects ; remuons les sales passions et les ordures bêtes, mais restons patriotes » (31).

En journalisme, son credo est net : « Il faut dire la vérité aux coquins ! » (32). Cette liberté il en use – sa notoriété aidant – dans les grands journaux auxquels il collabore, revendiquant à longueur de colonnes le droit de tout écrire et de tout démystifier. Pendant la période trouble de la répression de l'anarchisme, il multiplie les articles sur la liberté de penser et de s'exprimer ; il soutient Alexandre Cohen expulsé, Elisée Reclus, Félix Fénéon, Jean Grave inquiétés et emprisonnés (33) ; il est écœuré par l'interdiction des *Ames solitaires* de Gerhardt Hauptmann, « un de ces accès d'imbécillité gouvernementale qui déconcertent la raison » (34) ; il loue Zola, « dont ç'a été toujours le grand honneur de défendre la liberté des écrivains menacés » (35).

En 1900 et en 1901, il mène une longue compagne contre la censure théâtrale. Sous sa plume, Anastasie prend la figure d'une ridicule bonne femme, surannée, « longue et maigre avec un petit châle à carreaux rouges et noirs » qui n'aspire qu'aux longues promenades sur les grèves et dans les champs, et que les hommes sans cesse sollicitent, à son grand

désespoir : « ... il y a tant de choses abolies qui survivent qui survivent à leur abolition, tant de choses mortes qui ressuscitent ! Tous les préjugés, toutes les routines, on croit les avoir arrachées, et si peu que leur reste de racines dans la terre ils repoussent ! Ils repoussent avec plus d'acharnement que jamais. (...) Les hommes – j'entends, les écrivains, – sont trop bêtes aussi. Si je me montre libérale ou indifférente, si je laisse passer des pièces comme celle de M. de Croisset, par exemple, tout le monde me tombe dessus. Les plus farouches partisans de la liberté crient comme des putois : 'Que fait donc la Censure ? Où est la Censure ?' Si je supprime une pièce, où seulement une réplique dans une pièce, aussitôt les mêmes farouches personnages, qui en appelaient à la rigueur de mes ciseaux, se mettent à hurler : 'Mort à la Censure !' Que faire, je vous le demande ? Ah ! ce n'est pas un métier commode, je vous le jure !... » (36)

Après l'affaire Dreyfus, sa crainte d'une censure résurgente est la crainte, à plus grande échelle, de voir advenir la bête immonde : « A Paris, dans la catholique France, les choses n'en sont pas encore là... mais elles sont en chemin... Elles arrivent peu à peu, avec des faces crispées et des poings tendus... Et le moment n'est pas très éloigné où, grâce à cette furie, à cette sauvagerie de réaction qui, de plus en plus, gagne les cerveaux, nous dépasserons bientôt l'Autriche et l'Espagne » (37)

Son engagement dépasse les frontières. Le 1er février 1905, il rassemble les signatures des « partisans de la liberté de penser et d'écrire » et exige la libération de Gorki (38).

Dans cette perspective, combattre la censure est non seulement combattre pour la liberté dans l'art, mais aussi mettre en garde contre la tentation totalitaire, tout en défendant un projet social et politique basé sur le Juste et l'Authentique.

VICTIME DE LA CENSURE

Mirbeau a été victime, lui aussi, de censures microscopiques. Il s'est notamment heurté à l'intransigeance de ses rédacteurs en chef : Magnard le censure *a posteriori* dans l'affaire du *Comédien* (39) ; Charles Lalou lui refuse des chroniques dérangeantes à *La France* ; Alfred Edwards ne supporte pas plus sa verve iconoclaste dans les colonnes du *Matin* ; la revancharde Juliette Adam préfère un ligne de points de suspension au chapitre II du *Calvaire* (40). Il n'est guère plus heureux avec les éditeurs – Ollendorf s'offusque d'un « merde » dans le manuscrit du *Calvaire*.

Au théâtre, Claretie n'est pas le moins *actif* : dans *Les Affaires sont les affaires*, il *rogne* les allusions politique (le passage où Lechat achète les bulletins de vote) et sensuelle (les caresses promises de Germaine à son amant) ; les crudités sadiques, les allusions saphistes, et les audaces anti-parlementaires et anti-académiques du *Foyer* l'effraieront à leur tour (41).

Quant à la presse bien pensante, elle brille par ses *procusterries* : le *Fin de siècle* s'indigne que Mirbeau n'ait pas été inquiété par le Parquet pour son *Journal d'une femme de chambre*, et des lecteurs-la-Pudeur se réjouiront d'apprendre qu'en 1913, à Prague, des exemplaires de ce même *Journal* ont connu les flammes du feu purificateur. De quoi faire réfléchir sur ce « fameux niveau » d'art, de sincérité, d'authenticité au delà de quoi un homme, une institution, l'Etat ne peuvent plus rien accepter ni autoriser.

Face à ses détracteurs – parfois hystériques – et aux critiques, Mirbeau oppose invariablement la valeur de la vie. « Ce que j'ai écrit sur la guerre, je l'ai vu », écrit-il lors de la sortie du *Calvaire* (42). Et à Claretie à propos du *Foyer* : « ... au théâtre – je parle des dirigeants du théâtre –, on ne peut pas se familiariser avec la vérité. La vérité les irrite et les offusque. Ils vous disent : 'Faites-moi de la vie, de la vraie vie', et quand on leur apporte une parcelle bien modeste de cette vérité qu'ils réclament, ils la repoussent comme une chose impossible et monstrueuse » (43).

Au-delà d'une réaction épidermique contre les empêcheurs de vivre et de sentir que sont les censeurs, la lutte de Mirbeau pour la vérité s'inscrit dans une démarche libertaire et dans un choix politique : il faut débarbouiller les salauds et éradiquer le mensonge de la société. S'il reste une figure emblématique, c'est que, débarrassé des terreurs de Sébastien Roch, des traumatismes de Mintié, du refoulement de l'abbé Jules, bref des empreintes qui, dans l'enfant, piègent l'homme, il a réussi à sortir du pire pour conquérir le mieux : il est devenu l'Emancipé.

Jean-François NIVET.

-
1. « Palinodies ! », *L'Aurore*, 15 novembre 1898 (recueilli dans *Combats politiques*, Librairie Séguier, 1990, pp.203-208).
 2. « Chronique de Paris », *L'Ordre de Paris*, 23 octobre 1876 (recueilli dans *Combats littéraires* (CL., à paraître, Séguier, hiver 1995).
 3. « Chronique de Paris », *L'Ordre de Paris*, 11 novembre 1876 (*id.*).
 4. « L'Ordure », *Le Gaulois*, 13 avril 1883.
 5. Voir Marie Colombier, *Les Mémoires de Sarah Barnum*, avec une préface de Paul Bonnetain, Paris, Chez tous les libraires, 1883.
 6. « L'Ordure », art.cit.
 7. « Un crime de librairie », *Les Grimaces*, numéro 22, 15 décembre 1883 (recueilli dans CL).
 8. « L'Ordure », art.cit.
 9. « Le Journalisme », *Le Gaulois*, 13 août 1884.
 10. « La Liberté de la presse », *Le Gaulois*, 7 juin 1886.
 11. Voir René-Pierre Colin et Jean-François Nivet, *Louis Desprez (1861-1885) – Pour la liberté d'écrire*, Du Lérot, éditeur, Tusson, Charente, 1992.
 12. L'édition originale a été publiée chez Kistemaeckers en mai 1884. Sur le déroulement de l'affaire, voir la biographie de Desprez (cf. note 10), ainsi que l'édition Colin-Nivet d'*Autour d'un clocher*, Mont Analogie éditeur, Aiglemont, 1992.
 13. Sur ces interventions, voir « Dans la presse : un tollé (presque) général », in *Louis Desprez*, pp.139-143.
 14. « Chroniques parisiennes – La Littérature en justice », *La France*, 24 décembre 1884 (recueilli dans CL).
 15. *Ibid.*
 16. Voir Jean-François Nivet, « Octave Mirbeau et Jules Barbey d'Aureville : deux intenses », in *Colloque Octave Mirbeau* (Crouttes, juin 1991), éditions du Demi-Cercle, 1994, pp.51-60.
 17. « Le Rêve », *Le Gaulois*, 3 novembre 1884 (recueilli dans CL).
 18. Voir notre biographie, *Octave Mirbeau, l'imprécateur au cœur fidèle*, Séguier, 1990, *passim*.
 19. Sur les publications d'Henry Kistemaeckers, voir Colette Baudet, *Grandeur et misères d'un éditeur belge : Henry Kistemaeckers (1851-1934)*, Archives du futur, éditions Labor, 1986. Voir aussi René-Pierre Colin, *Zola, renégats et alliés – La République naturaliste*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1988, pp.70-73.
 20. Lettre inédite d'Henry Kistemaeckers à Louis Desprez, Bruxelles, 11 novembre 1884, coll. François Labadens.
 21. « Chroniques parisiennes – La Littérature en justice », art.cit.
 22. Quisait, « Les Égarements de Julie », *Le Gaulois*, 20 novembre 1884.
 23. Lettre reproduite dans *Le Gaulois* du 24 novembre 1884. Le 27 novembre, à Lucien Descaves, Kist écrit : « C'est en réponse à une chronique de Mirbeau (?) parue deux jours avant dans ce journal ». Le point d'interrogation est de Kist.
 24. Henry Kistemaeckers, « Un procès littéraire – Louis Desprez (souvenir d'un éditeur), *Mercure de France*, 15-X-1921, p.438.
 25. Lettre non retrouvée mais attestée par une lettre de Mirbeau à Ollendorff : « J'ai écrit à Desprez. Je lui dis en toute franchise que c'est un article que je voudrais effacer de ma vie littéraire, ainsi que beaucoup d'autres » (recueillie dans *Correspondance générale*, t.I).
 26. Lettre citée par Henry Kistemaeckers, art.cit., p.439. Il s'agit peut-être d'Edouard Rod.
 27. « Impressions littéraires », *Le Figaro*, 29 juin 1888 (recueilli dans CL).
 28. « Chroniques parisiennes », *La France*, 27 octobre 1885 (recueilli dans CL).
 29. *Ibid.*
 30. *Sous-offs*, roman militaire, a été publié par Tresse et Stock. Sur l'antimilitarisme chez les naturalistes, voir René Pierre Colin, *op. cit.*, pp.118-148, et Jean Rabaut, *L'Antimilitarisme en France (1810-1975)*, Hachette, 1975. *Sous-offs* a été réédité chez Slatkine, avec une préface d'Henri Mitterand, Paris-Genève, 1980.
 31. « Les Beautés du patriotisme », *Le Figaro*, 18 mai 1891 (recueilli dans CL).
 32. Lettre à Gustave Geffroy, 11 mai 1891.
 33. Voir notre biographie, *passim*, et « Du côté des anarchistes », in *Combats politiques*, Séguier, 1990. Et *Correspondance Mirbeau-Grave*, éditions du Fourneau, 1994.
 34. « A travers la peur », *L'Echo de Paris*, 26 décembre 1893 (recueilli dans CL).
 35. *Ibid.*
 36. « Dans la sente », *Le Journal*, 22 juillet 1900. Sur la censure au théâtre voir aussi « Décadence », *ibid.*, 24 février 1901, et « Un peu de théâtre », *ibid.*, 5 novembre 1901.
 37. « Décadence », art.cit.
 38. La pétition a paru le 1^{er} et le 2 février 1905. Voir notre biographie, p. 761.
 39. « Le Comédien », *Le Figaro*, 26 octobre 1882. Recueilli dans *Combats politiques*, pp.43-50. Voir aussi le dossier sur *Le Comédien*, L'Echoppe, 1994, édition établie et postface par Jean-François Nivet, avec une présentation de Jean-François Peyret.
 40. Voir la genèse du roman dans notre biographie et le tome I de la *Correspondance générale*, *passim*.
 41. Sur toutes les interventions de Claretie pour émasculer le texte du *Foyer*, voir, dans notre biographie, les chapitres sur la réception de la pièce, notamment pp. 818-819.
 42. Lettre de Mirbeau à Mme Adam, vers le 8 ou 10 août 1886.
 43. Lettre à Jules Claretie, 6 août 1906.